

Ecole maternelle
9 rue du Château-Jouan
37320 Truyes
Tel: 02 47 43 46 86
ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du Conseil d'Ecole Du mardi 7 novembre 2023

Présents :

Enseignants : Mme Hellio, Mme Chatet, Mme Remaud, Mme Renou, Mme Carraz

Municipalité : Mme NGuyen Van, M Birocheau, Mme Perrot

ALSH : Mme Tijane

Restauration scolaire : M Ondet

Représentants des parents d'élèves : Mme Pion, Mme Simon, Mme Zermann, M Le Blanc

DDEN : M Meunier

ATSEM : Mme Grélaud, Mme Paysé, Mme Besnier, Mme Bazin

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Auclercq

• Présentation des membres du conseil

Le DDEN a pour principale mission de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école (surveillance des bâtiments scolaires et de l'environnement immédiat de l'école). Il peut être un médiateur neutre.

et dates des prochains conseils d'école

Conseil d'école du 2^{ème} trimestre : lundi 19 février

Conseil d'école du 3^{ème} trimestre : jeudi 13 juin

• Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre, uniquement par correspondance.

Vote pour les élections 2024-2025 uniquement par correspondance :

Pour : 11 contre : 0 abstention : 0

Cette année, les résultats sont les suivants :

148 inscrits, 95 votants. Taux de participation 64 %, à peu près comme l'an dernier.

12 nuls, 83 voix pour APE

Les représentants de parents titulaires sont Mme Zermann, Mme Pion, M Le Blanc, Mme Simon.

Les représentants de parents suppléants sont M Pouffarin, M Gouy, Mme Nicolas, Mme Legrand.

Lors des Conseils d'école, les titulaires sont invités et à défaut, les suppléants, dans l'ordre de la liste.

• Règlement intérieur de l'école.

Nous avons ajouté un paragraphe sur le protocole PHARe qui est appliqué pour lutter en cas de harcèlement à l'école.

En cas de situation d'intimidation, l'école appliquera, dans un premier temps, la méthode de la préoccupation partagée qui s'appuie sur le principe d'éducabilité des enfants et sur la possibilité de développer de l'empathie chez les élèves intimidateurs. Après avoir mis en place des mesures pour arrêter immédiatement la situation, des temps d'entretiens individuels seront organisés pour écouter la victime et pour aider les intimidateurs à trouver des solutions. Un bilan sera fait à chacune des familles concernées par la situation et un suivi sera mis en place.

« Art. R. 411-11-1. – Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Si, malgré la mise en œuvre des mesures mentionnées au premier alinéa, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école de la commune ou, lorsque les compétences relatives au fonctionnement des écoles publiques ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, dans une école du territoire de cet établissement. Lorsque la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation de l'élève ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune. « L'élève fait l'objet, dans sa nouvelle école, d'un suivi pédagogique et éducatif renforcé jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. » Lorsque le directeur d'école saisit le directeur académique des services de l'éducation nationale pour mettre en œuvre la procédure de radiation prévue au deuxième alinéa, il peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès de l'école à l'élève pendant la durée de cette procédure."

Nous avons également mis en place une charte du parent accompagnateur afin d'être sûrs que ce que nous attendons des parents soit explicite.

- **Vote du règlement intérieur de l'école**

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité (11 voix pour)

- **Approbation du procès-verbal du 3ème conseil d'école 2022/23**

Après relecture le procès-verbal est voté à l'unanimité (11)

- **Effectifs**

Effectifs : 78 élèves

20 PS ; 25 MS ; 33 GS répartis en 4 classes

PS-MS : 18 (12 PS et 6 MS)

MS : 19

PS - GS : 20 (8PS et 12 GS)

GS : 21

Nous avons cette année de bonnes conditions de travail, avec des effectifs très confortables. Les prévisions pour l'an prochain laissent craindre une fermeture de classe, avec donc des effectifs plus importants à la rentrée 2024 (26 enfants nés à Truyes en 2021 et 4 nouveaux arrivants).

- **Projets**

- Les photos scolaires ont été prises fin septembre et ont été livrées aujourd'hui. Elles seront distribuées cette semaine aux parents.
- Mise en place de l'ENT Educartable, à visée pédagogique, payé par la coopérative scolaire. Nous avons beaucoup insisté auprès des parents pour que ce soit un support de langage et d'échanges en famille. Nous avons commencé à faire de petites vidéos pour présenter des activités de classe. Le retour des familles est très positif.
- Le cross a eu lieu vendredi 20 octobre. Les enfants ont couru 1.30 min, 3 min ou 5 min selon leur envie et capacité. Cette année, c'était vraiment le cross des écoles de Truyes car les élèves de PS/MS/GS et CP couraient ensemble, avec des départs décalés, ce qui a permis à tous d'être applaudis à la fin en même temps. Il s'est clôturé par un goûter offert par la coopérative scolaire.
- Le thème de l'année est le voyage dans le temps. Nous avons commencé par un travail sur les dinosaures. La période qui s'ouvre maintenant sera sur la préhistoire, avec notamment l'intervention pendant 2 jours d'un archéologue local d'Archéoloches (les 16 et 17 nov). La semaine suivante, nous avons prévu un grand décroisement dans l'école avec huit ateliers autour de la préhistoire, encadrés par les enseignantes et les atsem qui seront aidées par des stagiaires et des parents qui se sont mobilisés en nombre, merci à eux ! Ensuite, nous travaillerons sur le Moyen Age (châteaux, princes et princesses...) et probablement sur les grandes inventions (19è/20è)
- Nous aborderons les JO à la fin de l'année.
- L'école est de nouveau inscrite au dispositif « École et cinéma ». 2 projections sont prévues au 2ème et 3ème trimestre pour les PS et MS, 3 pour les GS (en fin d'année).
- Le partenariat avec la bibliothèque a repris. Chaque classe va une fois par mois à la bibliothèque. Il y a un temps de lecture d'histoires et un temps d'emprunts de livres. Ensuite, en classe, des échanges seront

faits toutes les semaines. Il y aura donc plusieurs rotations de livres en classe avant de retourner à la bibliothèque. On demande aux élèves et aux parents de prendre soin des livres et de les remplacer en cas de détérioration ou de perte.

- Le jardin partagé ne peut plus nous accueillir, le propriétaire des lieux ayant vendu son terrain. Des carrés potagers ont été donnés et installés dans le jardin de l'école ainsi que des outils de jardinage et de petites tables de pique-nique. Une cuve à eau va être installée. Nous remercions Graines d'Avenir pour ce don.
- Nous réfléchissons à une autre manière de partager et d'échanger avec Perce Neige pour ne pas créer une lassitude chez les grands qui font le projet depuis 2 ans et ne pas « effrayer » les plus petits pour qui ces temps d'échanges peuvent être déstabilisants.

- **Sécurité**

Incendie : l'exercice a eu lieu le 28/09/2022. Les élèves étaient prévenus et préparés.

Il s'est déroulé rapidement, en 1min30, et l'évacuation s'est faite de manière efficace.

Exercice Incendie à la cantine avant la fin de l'année, la date n'est pas encore connue à ce jour.

PPMS : l'exercice a eu lieu le 13 octobre. Les élèves étaient prévenus qu'il fallait se cacher et se taire pour gagner au cache-cache contre la directrice. Ils ont gagné !

2 autres exercices incendie seront faits dans l'année ainsi qu'un autre PPMS (prévention risques majeurs).

- **Présentation du bilan de l'USEP « P'tits Drôles »**

L'assemblée générale de l'association a eu lieu à l'école le 2 octobre.

Mme Chatet présente le bilan comptable de l'association.

Le bilan comptable a été envoyé aux représentants des parents d'élèves.

L'école propose aux parents de participer à la coopérative de l'école, pour ceux qui le souhaitent, pour un montant libre, pour une somme globale de 720 euros. L'APE a donné un chèque de 1820 € et la mairie alimente la coopérative à hauteur de 2730 euros. Nous avons eu un don exceptionnel de 250 euros et la cartonnerie nous a donné 100 euros. Nous avons gagné 1384 euros en cession de produits. Les dépenses sont aussi présentées, elles concernent essentiellement la classe cirque et les sorties scolaires.

- **Investissements et travaux**

Une imprimante couleur a été achetée avec l'argent de la coopérative scolaire. Nous avons une photocopie couleur / enfant / semaine environ. Ce qui permet d'imprimer des jeux, du matériel pédagogique et des feuilles pour le cahier de vie.

Les investissements déjà réalisés sont ordinateur de direction, changement du sable, nouvelles étagères et bureaux pour les ATSEM. La liste des travaux demandés a diminué depuis cet été.

Les travaux en attente sont les suivants : encore quelques ampoules à changer, le store de la classe 2, les stores occultants des classes 3 et 4, la cabane (qui, depuis l'effraction, a été réparée mais reste fragile) , deux fenêtres dans la classe 2 qui ne peuvent plus s'ouvrir, la porte rouge d'entrée qui ne s'ouvre plus avec le code ni la clef (on doit ouvrir les deux portes battantes simultanément), éventuellement un nouveau code pour la porte qui va vers la cantine.

Les investissements à prévoir sont les toilettes, cela a été voté au budget 2024, et ce sera changé sûrement en deux fois.

- **Questions des parents**

Question à l'école:

Suite aux événements actuels, est ce qu'il y a des mesures supplémentaires de prise ou envisagées ?

L'ouverture du portail ne se fait plus que par le portillon afin de filtrer les entrées et sorties.

Questions à la mairie:

Est-il envisagé de faire un passage piéton entre l'école et le château ? Il n'y a pas de passage piéton dans cette rue et beaucoup de circulation aux heures de classe.

Il y avait un passage mais qui a été effacé avec le temps.

Certains parents se plaignent d'un manque de place au niveau du parking.....

Il y a 20 places au parking de la maternelle, 34 au niveau du dojo, 10 dans le parking du château. Il y a toujours eu autant de places et cela n'a jamais posé de soucis auparavant alors qu'il y avait plus d'élèves. Les parkings ne sont jamais complets le matin. Les voitures ont tendance à stationner dans la rue plutôt que se garer ce qui crée un problème de fluidité aux abords du parking.

Des parents trouvent le délai de facturation trop long, pourquoi 2 mois de décalage ?

Il y a eu un changement de logiciel récent d'où le décalage de deux mois. L'ancien logiciel n'était pas adapté pour des facturations cantine. Le nouveau logiciel attend la fin du mois pour compter précisément le nombre de repas pris.

Serait-il possible d'avoir des informations sur le changement des remboursements ? Il n'y a plus de remboursement du repas dès le premier jour même si un justificatif est fourni.

La mairie n'est pas en droit de demander des justificatifs en cas d'absence. Il a été convenu de 2 jours de carence, les repas étant déjà commandés.

Questions à l'ALSH

Il semble y avoir un problème de manque de petites cuillères, les enfants mangeraient donc les yaourts avec les doigts.

Des petites cuillères ont été achetées !

Il y a un manque de place sur les vacances (sur liste d'attente, prioritaire les 4 et 5 jours, serait-il possible de passer les 3 jours en prioritaires), y a-t-il un manque de personnels ?

Pour les prochaines vacances, tout le monde sera accepté (le minimum de 4 ou 5 jours sera conservé) mais les animateurs seront recrutés en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Quels sont les projets avec les enfants cette année ? Certains parents trouvent que les activités sont plus de l'occupation que de projet.

Des réunions sur les objectifs sont en cours, septembre et octobre étaient consacrés à l'organisation et la mise en place de l'équipe. Les informations sur les projets vont arriver prochainement.

La séance est levée à 19h30.

La directrice
Mme Hellio

Pour
la municipalité,

La secrétaire de séance